

Produire les Plantes Aromatiques et Médicinales

PUBLICS CONCERNÉS

Toute personne intéressée par les plantes aromatiques et médicinales (porteur de projet en phase d'installation, personne en formation BPREA, salarié, étudiant, demandeur d'emploi,...)

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé
(30km sud-ouest de Poitiers)

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité selon votre situation (VIVEA, Pôle-Emploi, CPF, CPF Transition, autres OPCO, etc.)

INFORMATIONS PRATIQUES

Restauration et hébergement possible sur le site de Venours.

CONTACTS

Magalie MAGNÉ (coordination)

Mireille HERVÉ (secrétariat)
05.49.43.80.62

cfppa.venours@educagri.fr



PROGRAMME

Histoire des PAM
Botanique (critères de reconnaissance principaux)
Filière, débouchés (organisation de la filière, organismes ressources, tendances du marché)
Réglementation
Principes actifs et les indications thérapeutiques
PAM et biotope
Critères de qualité
Cultures des PAM, assolement, mise en place
Entretien des PAM (fertilisation, désherbage, protection des cultures, irrigation)
Cueillette (réglementation, organisation, plantes concernées)
Récolte (manuelle, mécanisée, calendrier, partie récoltée)
Séchage (rendement, type de séchoir, modalité de séchage)
Conservation et étiquetage

Méthodes pédagogiques

Plateforme e-learning avec guidances et ressources
Formation en centre, cours et pratique avec des intervenants spécialisés en P.A.M. (professionnels et formateurs)
Stage en entreprise spécialisée en plantes aromatiques et médicinales (2 semaines minimum)

Calendrier et durée de la formation

De janvier 2020 à juin 2020 : 84h en centre, 42h à distance et 70h en stage - Total de 196h.

Jours de regroupement : 6 jours en janvier, 2 jours en février, 2 jours en mars, 1 jour en avril et 3 jours en mai.
Bilan de formation en juin

Certification

Possibilité de valider l'UCARE1 BDPP : production de plantes aromatiques et médicinales du BPREA.

Délivrance d'une attestation de formation en fin de cycle.